

GRADUATE SCHOOL SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE APPEL À PROJETS « VISITES DE STRUCTURES PROFESSIONNELLES »

1. Présentation de la Graduate School Sociologie et Science politique (GS SSP) :

La Graduate School SSP est l'une des 17 Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay. Elle regroupe des formations (Master et doctorat) et des unités de recherche autour de deux disciplines des sciences sociales partageant la volonté d'analyser des objets au cœur des enjeux contemporains, en ayant recours à l'ensemble des méthodes des sciences sociales (qualitatives et quantitatives).

2. Description et objectifs :

Dans le cadre des actions déployées par le dispositif de « Structuration de la formation par la recherche dans les Initiatives d'excellence » (SFRI), la Graduate School SSP souhaite renforcer le lien entre les formations et les mondes professionnels.

Dans cette perspective, la GS SSP lance un Appel à projets « Visites de structures professionnelles » afin de permettre aux équipes pédagogiques d'organiser lors de l'année universitaire 2025-2026, pour leur promotion de M1 et/ou M2, des visites d'entreprises, administrations, associations, centres de recherche, centres de R&D, organisations internationales, etc., en lien avec leur formation.

Cet Appel à projets vise à renforcer la formation par la recherche en lien avec l'environnement socio-économique et permettre ainsi aux différentes promotions de M1 et/ou M2 de découvrir des sites professionnels et de recherche.

Budget dédié à l'AAP « Visites de structures professionnelles » : **8 000 € à 10 000 €**

3. Critères d'éligibilité et conditions de l'AAP « VISITES DE STRUCTURES PROFESSIONNELLES » :

- Les porteurs de projets devront être rattachés à un parcours de master de la GS SSP.
- Un parcours de master ne peut présenter qu'un seul projet de visite pour l'année concernée par l'appel.
- L'engagement des frais pris en charge par la GS SSP ne s'appliquera qu'à la prise en charge des frais de déplacement. Les porteurs de projets sont invités à envisager des co-financements pour couvrir les autres postes de dépenses.
- Les projets devront être portés par les responsables du parcours ou par des membres de l'équipe pédagogique avec l'accord des responsables.
- Les projets portés conjointement par plusieurs parcours seront examinés mais non prioritaires.
- Les dates de réalisation du projet concernent l'année universitaire 2025-2026.
- La visite fera l'objet d'un retour sur expérience diffusé au sein de la GS SSP (site internet, newsletter).
- La gestion des crédits accordés sera effectuée par la Graduate School et la plateforme financière de l'UVSQ. Pour les dépenses relatives à la prise en charge du transport, les porteurs de projets devront contacter, avant leur déplacement, l'équipe de la GS pour effectuer les réservations auprès de la plateforme financière de l'UVSQ, dans le cadre des marchés de l'Université Paris-Saclay. Il conviendra de se rapprocher de la GS SSP, au moins un mois avant les déplacements prévus.

4. Calendrier de l'AAP « VISITES DE STRUCTURES PROFESSIONNELLES » :

- Lancement de l'AAP : 24 mars 2025
- Date limite de soumission des propositions : 12 mai 2025
- Date de notification des propositions retenues : 27 juin 2025

5. Modalités de dépôt des candidatures :

Les porteurs de projets devront joindre le formulaire projet en annexe et le retourner en format PDF avec l'intitulé suivant : « **Intitulé du parcours-AAP VISITES-GS SSP-2025** » à l'adresse suivante :

emeline.caulet@universite-paris-saclay.fr cc : gs.ssp@universite-paris-saclay.fr

AAP « VISITES DE STRUCTURES PROFESSIONNELLES » Formulaire projet à compléter :

1. Personne(s) référente(s) :

Nom/ Prénom	Courriel	Statut	Etablissement	Parcours de master

2. Personnes impliquées :

Nom/ Prénom	Courriel	Statut	Etablissement	Parcours de master

3. Présentation et description du projet (3 pages maximum) :

▪ **Structures concernée(s) :**

- Entreprise secteur privé
- Association
- Administration - Institution publique
- Centre de recherche R&D
- Organisation internationale
- Autre, précisez :

▪ **Contexte de la demande et présentation de la structure, format et lieu de la visite :**

▪ **Objectifs visés :**

▪ **Description du projet : *présenter la cohérence et l'intérêt pour la formation***

▪ **Calendrier :**

4. Budget prévisionnel

Type de dépenses	Montant total	Montant demandé à la GS SSP	Autres sources de financement

5. Cadrage financier :

Les financements attribués pour cet appel sont hébergés et gérés par la Graduate School.

Conformément au cadrage financier de l'Université Paris Saclay, une fois le projet retenu, les porteurs du projet devront solliciter la GS pour engager les dépenses dans le respect des procédures des marchés et de la politique des achats de l'Université Paris-Saclay. Il conviendra de décrire les différentes dépenses prévues au projet et de les soumettre à la GS SSP. Les frais prévus au projet ne devront pas avoir été engagés avant qu'il ait été statué par la GS SSP sur le dossier.